

Angers, le 22 avril 2026

Environnement

Les rendez-vous nature en Anjou : 320 dates pour découvrir les secrets de la nature locale



© Département de Maine-et-Loire

Depuis 2018, le Département de Maine-et-Loire publie chaque année le programme des *Rendez-vous nature en Anjou*, résultant d'un appel à projet. Du printemps à l'automne, chaque événement donne l'occasion d'explorer les 89 espaces naturels sensibles de Maine-et-Loire.

Cette année, 320 rendez-vous pour découvrir les Espaces naturels sensibles

Dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles (ENS), le Département agit en faveur de la préservation et de la gestion des milieux naturels de l'Anjou. Offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir et de comprendre la richesse de notre patrimoine naturel est une priorité.

La neuvième édition l'agenda Rendez-vous nature en Anjou propose 320 sorties jusqu'au mois de décembre, qui sont autant de rencontres bucoliques, insolites ou ludiques avec la nature :

- la découverte des chenilles à Beaupréau-en-Mauges,
- les nuits de promenade à la rencontre des chauves-souris et de leur univers nocturne à Beaulieu-sur-Layon,
- un rallye-photo au Moulin de Villevêque...

89 ENS en Maine-et-Loire

Des sites à enjeux identifiés par le Département et les acteurs du monde naturaliste

Tous gratuits pour les visiteurs, les rendez-vous nature sont organisés dans 59 communes de Maine-et-Loire, du petit matin jusque tard dans la nuit, du printemps à la fin de l'automne.

« Très attendu, l'agenda des rendez-vous nature en Anjou marque le lancement de la saison des animations dans nos Espaces naturels sensibles. Il constitue l'un des axes majeurs de la démarche de sensibilisation à la biodiversité du Département. »

Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire



© Bertrand Béchard

Le programme complet est à retrouver sur :
<https://www.maine-et-loire.fr/actualites/rdv-nature-anjou>

ou dans tous les offices de tourisme en brochure papier.



© Bertrand Béchard

Rappel des bons gestes pour les promenades dans la nature

Pour une promenade réussie dans un espace naturel sensible, voici quelques consignes pour les visiteurs :

- Admirer sans toucher, laisser les fleurs et animaux dans leur environnement naturel pour les protéger et permettre leur reproduction.
- Rappporter les déchets chez soi pour garder les espaces propres et accueillants.
- Rester discret.
Une balade silencieuse permet d'écouter et d'observer la faune, sans la déranger.
- Marcher sur les chemins balisés pour préserver les lieux.

Un programme ambitieux résultant d'un appel à projet



© Karoll Petit

Le Département s'appuie pour éditer ce programme sur un appel à projets annuel qui incite à la création d'animations dans les espaces naturels sensibles de Maine-et-Loire.

Il a pour objectifs de :

- favoriser la découverte de la biodiversité, des milieux naturels et des espèces en mettant en lumière les relations entre les espèces et leurs habitats ;
- sensibiliser aux enjeux de la préservation de la biodiversité ;
- proposer des animations permettant au public de mieux comprendre les milieux naturels et les espèces qu'ils abritent ;
- s'appuyer sur les richesses des ENS ;
- favoriser la participation et l'interaction avec le public en proposant des approches multiples qui allient contenu scientifique, sens pratique et émotion.

Cet appel à projet est en cours pour les actions qui auront lieu en 2027. Les structures candidates (privées ou publiques) ont jusqu'au 29 juin 2026 pour [déposer un dossier sur le site maine-et-loire.fr](https://www.maine-et-loire.fr).

En 2026, le Département consacre plus de 170 000 € à ce programme, pour permettre aux habitants de Maine-et-Loire de se rapprocher de leur patrimoine naturel.

Nos naturalistes répondent à vos questions

Le Département emploie des naturalistes pour veiller sur la biodiversité de Maine-et-Loire. Si vous avez besoin de spécialistes de la flore ou de la faune locale pour vos sujets, vous pouvez solliciter leur expertise auprès du contact presse.

Contact presse :

Clémence Neau, c.neau@maine-et-loire.fr

Tél. : 02 41 81 45 49 | 07 88 82 75 04

Tous les communiqués et dossiers à retrouver sur l'Espace Presse du Département

